



Compte-rendu - Comité du GAL Comminges Pyrénées – 18/10/2019 (Saint-Gaudens)

Liste des personnes présentes

Membres titulaires du collège public :	DUCLOS Jean-Yves BRILLAUD Philippe NOMDEDEU Raymond
Membres titulaires du collège privé :	PAULUS Cédric SCHIAVON Françoise MONTSARRAT Philippe NEUMAN Jean-Pierre ADOUE Jean GOIRAND Georges GODICHAUD Patrick SAUNIER BORRELL Philippe
Membres suppléants du collège public ayant voix délibérative :	AUBERDIAC MICHEL CARAOUE François CASTEX Jean-Bernard GIMENEZ Philippe
Membres suppléants du collège privé ayant voix délibérative :	TALBOT Julie
Membres sans voix délibératives :	LETOURNEUR Benjamin

Double-quorum atteint

16 membres présents dont 16 votants sur 16 : dont 7 membres du collège public (sur 7) et 9 membres du collège privé (sur 9). La règle du double quorum est respectée (au moins la moitié des membres présents et au moins la moitié des présents appartiennent au collège du secteur privé).

Liste des personnes excusées

Membres du collège public	DE BRETAGNE Loïc GASTO OUSTRIC Magali SIOUTAC Gilbert BOUBEE Alain LOUBEYRE Guy FERAUT Jacques LACROIX Nathalie DUMAIL Bernard GROS Joël LADEVEZ Michel LLORENS Marie-Christine DOUGNAC Jean-Claude MARTIN Robert
Membre du collège privé	LEGUAY Florian ARTIGUES Nicolas MERCIER Claire Emmanuelle CASSING Myriam LASSERE Gisèle DUVERNAY Joël
Conseil Régional Occitanie	DELGA Carole

Rappel de l'ordre du jour

9h - Point sur la mise en œuvre du programme Leader

9h10 - Programmation de projets :

- « Aménagement d'une salle multi activités et de spectacles » de la commune de Saint-Gaudens
- « Valorisation du bois d'œuvre local 1 » du PETER Pays Comminges Pyrénées
- « Mise en place d'une plateforme Système d'Information Géographique mutualisée à l'échelle du Pays » du PETER Pays Comminges Pyrénées
- « Programme C.I.A.C. - Commercialiser avec Internet pour les Artisans du Comminges » de la Chambre des métiers et de l'artisanat de la Haute-Garonne
- « Etude stratégique pour la revitalisation des bourgs-centres de la communauté de communes cœur et coteaux du Comminges » de la Communauté de communes cœur et coteaux du Comminges
- « Etude action pour la structuration des abattoirs du Comminges et la filière élevage » de la Communauté de communes cœur et coteaux du Comminges

11h - Fin de séance

Compte-rendu

Monsieur le Président du PETER Pays Comminges Pyrénées souhaite la bienvenue aux participants.
Il constate le double quorum.

1/ Point général sur le programme

Consommation de la maquette LEADER

Au total, 52 projets ont été présentés au GAL (pour analyse préalable).

22 projets ont été programmés à ce jour sur 8 fiches-actions représentant environ 40,3 % de la maquette globale soit 1 237 178,20 €.

Paiements : 4,4 % de l'enveloppe (dont un acompte).

Fiches-action GAL Comminges Pyrénées	Montants LEADER dédiés AVENANT 7	Programmé	%	Reste à programmer	Nombre de projets programmés	Engagé	%	Nombre de projets engagés	Payé	%	Nombre de projets payés	Montant réinjecté
1 - Patrimoine / culture	200 000 €	124 843,39 €	62,4%	75 157 €	3	124 843,39 €	62,4%	3	15 039,60 €	7,5%	1	0,00
2 - Innovation / TIC / ESS	150 000 €	29 932,68 €	20,0%	120 067 €	1	30 431,49 €	20,3%	1	- €	0,0%	0	0,00
3 - Tourisme	600 000 €	313 688,11 €	62,3%	286 312 €	5	313 688,11 €	52,3%	5	25 519,99 €	4,3%	1	0,01
4 - Emploi local : Qualification des zones d'activités / Maintien et développement de l'activité en centres-bourgs	600 000 €	262 820,17 €	43,8%	337 180 €	4	262 820,17 €	43,8%	4	- €	0,0%	0	0,00
5 - Equipements et services de proximité (hors santé)	460 000 €	224 444,00 €	48,8%	235 556 €	3	224 444,00 €	48,8%	3	24 444,00 €	5,3%	1	0,00
6 - Equipements et services de proximité (santé)	400 000 €	100 000,00 €	25,0%	300 000 €	1	100 000,00 €	25,0%	1	- €	0,0%	0	0,00
7 - Agriculture locale / circuits-courts et agriculture biologique / Diversification des activités agricoles via l'agritourisme	145 000 €	- €	0,0%	145 000 €	0	- €	0,0%	0	- €	0,0%	0	0,00
8 - Valorisation économique des ressources naturelles locales : forêt bois - artisanat	125 000 €	15 235,22 €	12,2%	109 765 €	1	15 235,22 €	12,2%	1	- €	0,0%	0	0,00
9 - Mobilité / Economie d'énergie / Energies renouvelables (hors production) / Economie circulaire	180 000 €	57 268,10 €	31,8%	122 732 €	1	57 268,10 €	31,8%	1	- €	0,0%	0	0,00
10 - Coopération	25 000 €	- €	0,0%	25 000 €	0	- €	0,0%	0	- €	0,0%	0	0,00
11 - Animation et gestion du GAL	185 000 €	108 447,72 €	58,6%	76 552 €	3	107 760,00 €	58,2%	3	69 478,24 €	37,6%	2	0,00
TOTAL	3 070 000 €	1 236 679,39 €	40,3%	1 833 321 €	22	1 236 490,48 €	40,3%	22	134 481,83 €	4,4%	5	0,01

2/ Programmation de 6 projets (notation et sélection éventuelle)

Aménagement d'une salle multi activités et de spectacles

Porteur de projet : Commune de Saint-Gaudens

Calendrier de mise en œuvre : Du 1^{er} janvier 2019 au 31 août 2018

Fiche-action n° 1 : " Mettre en valeur les ressources patrimoniales et culturelles locales "

FEADER sollicité : 50 000 € (4,69 % du montant total du projet)

Présentation du projet en analyse préalable : 04/12/2018

Budget (dépenses éligibles)	Montant HT (€)
Charpente métallique - GRIL	92 490
Escaliers métalliques	20 160
Étanchéité toiture	78 938
Génie civil - accessibilité	75 680
Isolation acoustique - faux plafonds	141 261
Menuiseries métalliques	89 968,01
Electricité - CFO - CFA	64 320
Chauffage - traitement de l'air	350 206,54
Carrelage	25 941,50
Menuiserie extérieure	29 943,30
Peintures	16 055
Electricité - CFO - CFA	11 320
Ossature bois	69 163,25
TOTAL	1 065 446,60

Aide FEADER sollicitée	50 000 €
Part de l'aide sollicitée par rapport à l'enveloppe dédiée à la fiche-action	25 %
Part de l'aide sollicitée par rapport à l'enveloppe totale	1,63 %

Plan de financement prévisionnel	Montant prévisionnel (€)	Taux (%)
Etat	322 629,27	30,3 %
Région Occitanie	92 547,33	8,7 %
Département	277 642,01	26 %
CC Cœur et coteaux du Comminges	74 037,87	7 %
Sous-total	766 856,48	72 %
Autofinancement	248 590,12	23,3 %
Financement FEADER sollicité	50 000	4,7 %
TOTAL	1 065 446,60	100 %

Monsieur Duclos sort de la salle et ne prend pas part au vote.

NOTATION DU PROJET

Notation du projet : 18 /28 (note supérieure au seuil de sélection), selon la répartition suivante :

- 1/ Les principes fondamentaux du programme LEADER : 6 /10
- 2/ La stratégie locale : 9/12
- 3/ Les finalités du développement durable : 2/5
- 4/ Faisabilité et modalité de mise en œuvre du projet : 1/1

Avis du Comité de programmation : favorable défavorable

Suite à une ré instruction FEADER, le Comité de programmation donne, à l'unanimité, un avis favorable au financement de ce projet à hauteur de 50 000 €.

Valorisation du bois d'œuvre local 1

Porteur de projet : PETR Pays Comminges Pyrénées

Calendrier de mise en œuvre : Du 18 juin 2018 au 1^{er} juillet 2019

Fiche-action n° 8 : " Faire des ressources naturelles un levier de développement local "

FEADER sollicité : 14 245,44 € (48 % du montant total du projet)

Présentation du projet en analyse préalable : 12/04/2018

Budget (dépenses éligibles)	Montant TTC (€)
Prestation de design et d'animation	10 108
Fourniture et pose de mobiliers en bois ; prototypage et 1ère série de 2 objets en bois	17 050
Fabrication de mobilier en bois	1 825
Déplacement en bus	695
TOTAL	29 678

Aide FEADER sollicitée	14 245,44 €
Part de l'aide sollicitée par rapport à l'enveloppe dédiée à la fiche-action	11,40 %
Part de l'aide sollicitée par rapport à l'enveloppe totale	0,46 %

Plan de financement prévisionnel	Montant prévisionnel (€)	Taux (%)
Région Occitanie	4 748,48	16 %
Etat	4 748,48	16 %
Sous-total	9 496,96	32 %
Autofinancement	5 935,60	20 %
Financement FEADER sollicité	14 245,44	48 %
TOTAL	29 678	100 %

NOTATION DU PROJET

Notation du projet : 24/30 (note supérieure au seuil de sélection), selon la répartition suivante :

1/ Les principes fondamentaux du programme LEADER : 10/10

2/ La stratégie locale : 9/12

3/ Les finalités du développement durable : 2/5

4/ Faisabilité et modalité de mise en œuvre du projet : 3/3

Avis du Comité de programmation : favorable défavorable

Le Comité de programmation donne, à l'unanimité, un avis favorable au financement de ce projet à hauteur de 14 245,44 €, sous réserve de l'instruction FEADER.

Mise en place d'une plateforme Système d'Information Géographique mutualisée à l'échelle du Pays

Porteur de projet : PETR Pays Comminges Pyrénées

Calendrier de mise en œuvre : Du 29 juin 2018 au 31 décembre 2020

Fiche-action n° 2 : " Renforcer l'innovation pour dynamiser l'attractivité économique "

FEADER sollicité : 39 900 € (48 % du montant total du projet)

Présentation du projet en analyse préalable : 05/07/2018

Budget (dépenses éligibles)	Montant HT (€)
Assistance à maîtrise d'ouvrage	20 625
Investissement logiciels/ serveurs/ solutions SIG	62 500
TOTAL	83 125

Aide FEADER sollicitée	39 900 €
Part de l'aide sollicitée par rapport à l'enveloppe dédiée à la fiche-action	26,6 %
Part de l'aide sollicitée par rapport à l'enveloppe totale	1,30 %

Plan de financement prévisionnel	Montant prévisionnel (€)	Taux (%)
Etat (FNADT)	26 599,44	32,07 %
Autofinancement	16 625,56	20 %
Financement FEADER sollicité	39 900	48 %
TOTAL	83 125	100 %

NOTATION DU PROJET

Notation du projet : 18/28 (note supérieure au seuil de sélection), selon la répartition suivante :

- 1/ Les principes fondamentaux du programme LEADER : 8/10
- 2/ La stratégie locale : 7/12
- 3/ Les finalités du développement durable : 2/5
- 4/ Faisabilité et modalité de mise en œuvre du projet : 1/1

Avis du Comité de programmation : favorable défavorable

Le Comité de programmation donne, à l'unanimité, un avis favorable au financement de ce projet à hauteur de 39 900 €, sous réserve de l'instruction FEADER.

Programme C.I.A.C. - Commercialiser avec Internet pour les Artisans du Comminges

Porteur de projet : Chambre des métiers de la Haute-Garonne

Calendrier de mise en œuvre : Du 20 janvier 2018 au 31 décembre 2020

Fiche-action n° 2 : " Renforcer l'innovation pour dynamiser l'attractivité économique "

FEADER sollicité : 27 857,11 € (51,1 % du montant total du projet)

Présentation du projet en analyse préalable : 16/06/2017

Budget (dépenses éligibles)	Montant TTC (€)
Prestation de services accompagnement des entreprises et formation	25 920
Accompagnement/animation (dépenses de personnel)	29 865,75
Frais de déplacement	481,25
TOTAL	56 267

Aide FEADER sollicitée	27 008,16 €
Part de l'aide sollicitée par rapport à l'enveloppe dédiée à la fiche-action	18 %
Part de l'aide sollicitée par rapport à l'enveloppe totale	0,8 %

Plan de financement prévisionnel	Montant prévisionnel (€)	Taux (%)
Autofinancement	29 258,84	52 %
Financement FEADER sollicité	27 008,16	48 %
TOTAL	56 267	100 %

NOTATION DU PROJET

Notation du projet : 23/30 (note supérieure au seuil de sélection), selon la répartition suivante :

- 1/ Les principes fondamentaux du programme LEADER : 7/10
- 2/ La stratégie locale : 11/12
- 3/ Les finalités du développement durable : 2/5
- 4/ Faisabilité et modalité de mise en œuvre du projet : 3/3

Avis du Comité de programmation : favorable défavorable

Le Comité de programmation donne, à l'unanimité, un avis favorable au financement de ce projet à hauteur de 27 008,16 €, sous réserve de l'instruction FEADER.

Etude stratégique pour la revitalisation des bourgs-centres de la communauté de communes cœur et coteaux du Comminges

Porteur de projet : Communauté de communes cœur et coteaux du Comminges
 Calendrier de mise en œuvre : Du 1^{er} novembre 2017 au 31 décembre 2017
 Fiche-action n° 4 : " Développer l'emploi local et dynamiser l'économie en milieu rural "
 FEADER sollicité : 10 051 € (soit 38 % du montant total du projet)
 Présentation du projet en analyse préalable : 07/11/2017

Budget (dépenses éligibles)	Montant TTC (€)
Etude stratégique pour la revitalisation des bourgs-centres de la communauté de communes cœur et coteaux de Comminges	26 220
TOTAL	26 220

Aide FEADER sollicitée	10 050,99 €
Part de l'aide sollicitée par rapport à l'enveloppe dédiée à la fiche-action	1,68 %
Part de l'aide sollicitée par rapport à l'enveloppe totale	0,33 %

Plan de financement prévisionnel	Montant prévisionnel (€)	Taux (%)
Etat (FNADT)	10 925	42 %
Autofinancement	5 244,01	20 %
Financement FEADER sollicité	10 050,99	38 %
TOTAL	26 220	100 %

NOTATION DU PROJET

Notation du projet : 16/29 (note supérieure au seuil de sélection), selon la répartition suivante :

- 1/ Les principes fondamentaux du programme LEADER : 7/10
- 2/ La stratégie locale : 5/12
- 3/ Les finalités du développement durable : 2/5
- 4/ Faisabilité et modalité de mise en œuvre du projet : 2/2

Avis du Comité de programmation : favorable défavorable

Le Comité de programmation donne, à l'unanimité, un avis favorable au financement de ce projet à hauteur de 10 050,99 €, sous réserve de l'instruction FEADER.

Etude action pour la structuration des abattoirs du Comminges et la filière élevage

Porteur de projet : Communauté de communes cœur et coteaux du Comminges
 Calendrier de mise en œuvre : Du 17 janvier 2019 au 17 janvier 2020
 Fiche-action n° 7 : " Promouvoir une agriculture locale pérenne et diversifiée "
 FEADER sollicité : 41 203,20 € (41,41 % du montant total du projet)
 Présentation du projet en analyse préalable : 15/03/2019

Budget (dépenses éligibles)	Montant HT (€)
Ingénierie - étude	99 504
TOTAL	99 504

Aide FEADER sollicitée	41 203,20 €
Part de l'aide sollicitée par rapport à l'enveloppe dédiée à la fiche-action	28,42 %
Part de l'aide sollicitée par rapport à l'enveloppe totale	1,34 %

Plan de financement prévisionnel	Montant prévisionnel (€)	Taux (%)
Région Occitanie	38 400	38,6 %
Autofinancement	19 900,8	20 %
Financement FEADER sollicité	41 203,20	41,4 %
TOTAL	99 504	100 %

NOTATION DU PROJET

Notation du projet : 22/28 (note supérieure au seuil de sélection), selon la répartition suivante :

- 1/ Les principes fondamentaux du programme LEADER : 8/10
- 2/ La stratégie locale : 11/12
- 3/ Les finalités du développement durable : 2/5
- 4/ Faisabilité et modalité de mise en œuvre du projet : 1/1

Avis du Comité de programmation : favorable défavorable

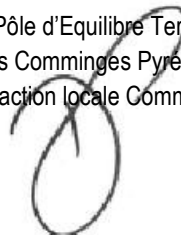
Le Comité de programmation donne, à l'unanimité, un avis favorable au financement de ce projet à hauteur de 41 203,20 €, sous réserve de l'instruction FEADER.

Prochains comités LEADER

- le 6 décembre 2019 au syndicat des eaux de Villeneuve de Rivière.

Monsieur Jean-Yves DUCLOS

Président du Pôle d'Equilibre Territorial et Rural
Pays Comminges Pyrénées
et du Groupe d'action locale Comminges Pyrénées





Annexe 2 : détail de la notation des dossiers programmés le 18/10/2019

6 votants dont 4 votes pris en compte		PROGRAMMATION Aménagement d'une salle multi activités et de spectacles (Commune de St-Gaudens) - Fiche-action n° 1 -		
1/ Les principes fondamentaux du programme LEADER (sur 10 points)				
Critères d'analyse		Pré-notation	NOTE	BAREME
1. A. Partenariat / Mise en réseau (0, 1, 2 ou 3)		1,5	1,0	/3
1. B. Démarche ascendante et/ou participative (0, 1, 2)		0,8	1,0	/2
1. C. a Degré d'innovation (0, 1, 2)		1,5	2,0	/2
1. C. b Nature de l'innovation (0, 1, 2)		1,0	1,0	/2
1. D. Démarche de transférabilité / caractère pilote de l'opération (0 ou 1)		0,8	1,0	/1
2/ La stratégie locale du GAL Comminges Pyrénées (sur 12 points)				
2. A. Le projet est-il structurant (échelle de réalisation et/ou d'impact) ? (0, 1, 3 ou 4)		2,8	3,0	/4
2. B. Cohérence avec la fiche action ciblée de la stratégie du GAL ? (0, 2 ou 4)		2,5	4,0	/4
2. C. Impact local du projet en termes d'emploi et d'activité économique générée (2 ou 4)		2,5	2,0	/4
3 / Les finalités et éléments de méthode du développement durable (sur 5 points)				
3. A. Contribution du projet à une ou plusieurs finalités du développement durable (0, 2 ou 5)		2,8	2,0	/5
4 / La faisabilité et les modalités de mise en oeuvre du projet (4 points)				
4. A. a. Les objectifs du porteur de projet par rapport aux indicateurs d'évaluation du GAL sont cohérents et suffisamment ambitieux par rapport à la stratégie du GAL (0 ou 1)		1,0	1,0	/1
4. A. b. [Pour les porteurs de projets privés] Capacité démontrée à mettre en oeuvre le projet : capacité d'autofinancement et d'avance de trésorerie, cohérence du projet au vue du projet global de la structure (NC, 0 ou 1)				
4. A. c. Pour les projets relevant d'une opération événementielle/animation ponctuelle : le projet s'inscrit dans une stratégie plus globale de la structure porteuse (NC, 0 ou 1)				
4. B. L'après-projet LEADER (NC, 0 ou 1)				
NOTE FINALE		17,2	18,0	18/28
Critères faisant l'objet d'une attention particulière pour la sélection du projet				
NC : Non concerné				

10 votants dont 8 votes pris en compte		PROGRAMMATION Valorisation du bois d'œuvre local (Pays Comminges Pyrénées) - Fiche-action n°8 -		
1/ Les principes fondamentaux du programme LEADER (sur 10 points)				
Critères d'analyse		Pré-notation	NOTE	BAREME
1. A. Partenariat / Mise en réseau (0, 1, 2 ou 3)		2,3	3,0	/3
1. B. Démarche ascendante et/ou participative (0, 1, 2)		1,5	2,0	/2
1. C. a Degré d'innovation (0, 1, 2)		1,8	2,0	/2
1. C. b Nature de l'innovation (0, 1, 2)		1,3	2,0	/2
1. D. Démarche de transférabilité / caractère pilote de l'opération (0 ou 1)		1,0	1,0	/1
2/ La stratégie locale du GAL Comminges Pyrénées (sur 12 points)				
2. A. Le projet est-il structurant (échelle de réalisation et/ou d'impact) ? (0, 1, 3 ou 4)		3,0	3,0	/4
2. B. Cohérence avec la fiche action ciblée de la stratégie du GAL ? (0, 2 ou 4)		3,9	4,0	/4
2. C. Impact local du projet en termes d'emploi et d'activité économique générée (2 ou 4)		1,1	2,0	/4
3 / Les finalités et éléments de méthode du développement durable (sur 5 points)				
3. A. Contribution du projet à une ou plusieurs finalités du développement durable (0, 2 ou 5)		2,4	2,0	/5
4 / La faisabilité et les modalités de mise en oeuvre du projet (4 points)				
4. A. a. Les objectifs du porteur de projet par rapport aux indicateurs d'évaluation du GAL sont cohérents et suffisamment ambitieux par rapport à la stratégie du GAL (0 ou 1)		0,8	1,0	/1
4. A. b. [Pour les porteurs de projets privés] Capacité démontrée à mettre en oeuvre le projet : capacité d'autofinancement et d'avance de trésorerie, cohérence du projet au vue du projet global de la structure (NC, 0 ou 1)				
4. A. c. Pour les projets relevant d'une opération événementielle/animation ponctuelle : le projet s'inscrit dans une stratégie plus globale de la structure porteuse (NC, 0 ou 1)		0,6	1,0	/1
4. B. L'après-projet LEADER (NC, 0 ou 1)		0,5	1,0	/1
NOTE FINALE		20,2	24,0	/30
Critères faisant l'objet d'une attention particulière pour la sélection du projet				
NC : Non concerné				

10 votants dont 9 votes pris en compte		PROGRAMMATION Mise en place d'une plateforme SIG mutualisée à l'échelle du Pays (Pays Comminges Pyrénées) - Fiche-action n°2 -		
1/ Les principes fondamentaux du programme LEADER (sur 10 points)				
Critères d'analyse		Pré-notation	NOTE	BAREME
1. A. Partenariat / Mise en réseau (0, 1, 2 ou 3)		2,3	3,0	/3
1. B. Démarche ascendante et/ou participative (0, 1, 2)		1,0	1,0	/2
1. C. a Degré d'innovation (0, 1, 2)		1,8	2,0	/2
1. C. b Nature de l'innovation (0, 1, 2)		1,6	1,0	/2
1. D. Démarche de transférabilité / caractère pilote de l'opération (0 ou 1)		0,9	1,0	/1
2/ La stratégie locale du GAL Comminges Pyrénées (sur 12 points)				
2. A. Le projet est-il structurant (échelle de réalisation et/ou d'impact) ? (0, 1, 3 ou 4)		3,0	3,0	/4
2. B. Cohérence avec la fiche action ciblée de la stratégie du GAL ? (0, 2 ou 4)		4,0	4,0	/4
2. C. Impact local du projet en termes d'emploi et d'activité économique générée (2 ou 4)		1,1	0,0	/4
3 / Les finalités et éléments de méthode du développement durable (sur 5 points)				
3. A. Contribution du projet à une ou plusieurs finalités du développement durable (0, 2 ou 5)		1,7	2,0	/5
4 / La faisabilité et les modalités de mise en oeuvre du projet (4 points)				
4. A. a. Les objectifs du porteur de projet par rapport aux indicateurs d'évaluation du GAL sont cohérents et suffisamment ambitieux par rapport à la stratégie du GAL (0 ou 1)		1,0	1,0	/1
4. A. b. [Pour les porteurs de projets privés] Capacité démontrée à mettre en oeuvre le projet : capacité d'autofinancement et d'avance de trésorerie, cohérence du projet au vue du projet global de la structure (NC, 0 ou 1)				
4. A. c. Pour les projets relevant d'une opération événementielle/animation ponctuelle : le projet s'inscrit dans une stratégie plus globale de la structure porteuse (NC, 0 ou 1)				
4. B. L'après-projet LEADER (NC, 0 ou 1)				
NOTE FINALE		18,4	18,0	/28
Critères faisant l'objet d'une attention particulière pour la sélection du projet				
NC : Non concerné				

		PROGRAMMATION Projet CIAC (CMA) - Fiche-action n°2 -		
Pré-notation réalisée lors du comité de juin 2017				
1/ Les principes fondamentaux du programme LEADER (sur 10 points)				
Critères d'analyse		Pré-notation	NOTE	BAREME
1. A. Partenariat / Mise en réseau (0, 1, 2 ou 3)		2,0	2,0	/3
1. B. Démarche ascendante et/ou participative (0, 1, 2)		1,0	1,0	/2
1. C. a Degré d'innovation (0, 1, 2)		1,0	2,0	/2
1. C. b Nature de l'innovation (0, 1, 2)		1,0	1,0	/2
1. D. Démarche de transférabilité / caractère pilote de l'opération (0 ou 1)		1,0	1,0	/1
2/ La stratégie locale du GAL Comminges Pyrénées (sur 12 points)				
2. A. Le projet est-il structurant (échelle de réalisation et/ou d'impact) ? (0, 1, 3 ou 4)		3,0	3,0	/4
2. B. Cohérence avec la fiche action ciblée de la stratégie du GAL ? (0, 2 ou 4)		3,0	4,0	/4
2. C. Impact local du projet en termes d'emploi et d'activité économique générée (2 ou 4)		1,0	4,0	/4
3 / Les finalités et éléments de méthode du développement durable (sur 5 points)				
3. A. Contribution du projet à une ou plusieurs finalités du développement durable (0, 2 ou 5)		2,0	2,0	/5
4 / La faisabilité et les modalités de mise en oeuvre du projet (4 points)				
4. A. a. Les objectifs du porteur de projet par rapport aux indicateurs d'évaluation du GAL sont cohérents et suffisamment ambitieux par rapport à la stratégie du GAL (0 ou 1)		1,0	1,0	/1
4. A. b. [Pour les porteurs de projets privés] Capacité démontrée à mettre en oeuvre le projet : capacité d'autofinancement et d'avance de trésorerie, cohérence du projet au vue du projet global de la structure (NC, 0 ou 1)				
4. A. c. Pour les projets relevant d'une opération événementielle/animation ponctuelle : le projet s'inscrit dans une stratégie plus globale de la structure porteuse (NC, 0 ou 1)		1,0	1,0	/1
4. B. L'après-projet LEADER (NC, 0 ou 1)		1,0	1,0	/1
NOTE FINALE		18,0	23,0	/30
Critères faisant l'objet d'une attention particulière pour la sélection du projet				
NC : Non concerné				

<u>11 votants dont 8 votes pris en compte</u>		PROGRAMMATION Etude stratégique pour la revitalisation des bourgs-centres de la 5C - Fiche-action n°4 -		
1/ Les principes fondamentaux du programme LEADER (sur 10 points)				
Critères d'analyse		Pré-notation	NOTE	BAREME
1. A. Partenariat / Mise en réseau (0, 1, 2 ou 3)		2,4	2,0	/3
1. B. Démarche ascendante et/ou participative (0, 1, 2)		1,4	2,0	/2
1. C. a Degré d'innovation (0, 1, 2)		1,3	1,0	/2
1. C. b Nature de l'innovation (0, 1, 2)		1,6	1,0	/2
1. D. Démarche de transférabilité / caractère pilote de l'opération (0 ou 1)		1,0	1,0	/1
2/ La stratégie locale du GAL Comminges Pyrénées (sur 12 points)				
2. A. Le projet est-il structurant (échelle de réalisation et/ou d'impact) ? (0, 1, 3 ou 4)		2,0	1,0	/4
2. B. Cohérence avec la fiche action ciblée de la stratégie du GAL ? (0, 2 ou 4)		2,6	2,0	/4
2. C. Impact local du projet en termes d'emploi et d'activité économique générée (2 ou 4)		3,6	2,0	/4
3 / Les finalités et éléments de méthode du développement durable (sur 5 points)				
3. A. Contribution du projet à une ou plusieurs finalités du développement durable (0, 2 ou 5)		2,5	2,0	/5
4 / La faisabilité et les modalités de mise en oeuvre du projet (4 points)				
4. A. a. Les objectifs du porteur de projet par rapport aux indicateurs d'évaluation du GAL sont cohérents et suffisamment ambitieux par rapport à la stratégie du GAL (0 ou 1)		1,0	1,0	/1
4. A. b. [Pour les porteurs de projets privés] Capacité démontrée à mettre en oeuvre le projet : capacité d'autofinancement et d'avance de trésorerie, cohérence du projet au vue du projet global de la structure (NC, 0 ou 1)				
4. A. c. Pour les projets relevant d'une opération événementielle/animation ponctuelle : le projet s'inscrit dans une stratégie plus globale de la structure porteuse (NC, 0 ou 1)		0,6	1,0	/1
4. B. L'après-projet LEADER (NC, 0 ou 1)				
NOTE FINALE		20,0	16,0	/29
Critères faisant l'objet d'une attention particulière pour la sélection du projet				
NC : Non concerné				

7 votants dont 6 votes pris en compte	PROGRAMMATION Etude action pour la structuration des abattoirs du Comminges et de la filière élevage (CC Cœur et coteaux du Comminges) - Fiche-action n° 7 -		
1/ Les principes fondamentaux du programme LEADER (sur 10 points)			
Critères d'analyse	Pré-notation	NOTE	BAREME
1. A. Partenariat / Mise en réseau (0, 1, 2 ou 3)	2,7	3,0	/3
1. B. Démarche ascendante et/ou participative (0, 1, 2)	1,8	1,0	/2
1. C. a Degré d'innovation (0, 1, 2)	1,3	2,0	/2
1. C. b Nature de l'innovation (0, 1, 2)	1,2	1,0	/2
1. D. Démarche de transférabilité / caractère pilote de l'opération (0 ou 1)	1,0	1,0	/1
2/ La stratégie locale du GAL Comminges Pyrénées (sur 12 points)			
2. A. Le projet est-il structurant (échelle de réalisation et/ou d'impact) ? (0, 1, 3 ou 4)	3,5	3,0	/4
2. B. Cohérence avec la fiche action ciblée de la stratégie du GAL ? (0, 2 ou 4)	4,0	4,0	/4
2. C. Impact local du projet en termes d'emploi et d'activité économique générée (2 ou 4)	4,0	4,0	/4
3 / Les finalités et éléments de méthode du développement durable (sur 5 points)			
3. A. Contribution du projet à une ou plusieurs finalités du développement durable (0, 2 ou 5)	3,5	2,0	/5
4 / La faisabilité et les modalités de mise en oeuvre du projet (4 points)			
4. A. a. Les objectifs du porteur de projet par rapport aux indicateurs d'évaluation du GAL sont cohérents et suffisamment ambitieux par rapport à la stratégie du GAL (0 ou 1)	1,0	1,0	/1
4. A. b. [Pour les porteurs de projets privés] Capacité démontrée à mettre en oeuvre le projet : capacité d'autofinancement et d'avance de trésorerie, cohérence du projet au vue du projet global de la structure (NC, 0 ou 1)			
4. A. c. Pour les projets relevant d'une opération événementielle/animation ponctuelle : le projet s'inscrit dans une stratégie plus globale de la structure porteuse (NC, 0 ou 1)			
4. B. L'après-projet LEADER (NC, 0 ou 1)			
NOTE FINALE	24,0	22,0	/28
Critères faisant l'objet d'une attention particulière pour la sélection du projet			
NC : Non concerné			